

## À l'attention des fournisseurs de soins dentaires :

**À compter du 1<sup>er</sup> août 2015, toutes les demandes de règlement pour soins dentaires présentées par voie électronique pour vos patients couverts au titre d'un régime d'assurance-soins dentaires de Wawanesa devront être soumises à Green Shield Canada (GSC).** GSC fournit des services de traitement des demandes de règlement à Wawanesa. Si vous négligez d'effectuer ce changement, une erreur de transmission s'ensuivra. Pour assurer le maintien du service, nous avons préparé l'avis ci-dessous faisant état des renseignements dont vous avez besoin pour transmettre les demandes de règlement et de renseignements de vos patients.

### **Modifications touchant vos patients couverts par Wawanesa...**

- Les demandes de règlement transmises par voie électronique doivent être acheminées à GSC. Vous devrez par conséquent sélectionner GSC comme assureur ou évaluateur.
- Les demandes de règlement électroniques seront désormais évaluées en temps réel – plus nécessaire d'attendre.
- Si vous choisissez la cession pour vos demandes de règlement, vous recevrez désormais un chèque ou un paiement par dépôt direct de GSC.
- Vous pouvez transmettre en ligne des demandes de règlement avec coordination des prestations (CDP) secondaire.

### **Voici quelques précisions qui vous seront utiles pour transmettre des demandes de règlement à GSC :**

- Numéro de groupe/régime – GSC n'utilise pas ce champ. Veuillez y inscrire n'importe quelle valeur (p. ex., 9999);
- Numéro de certificat ou d'identification – Entrez le numéro d'identification unique du membre du régime dans ce champ. Ne tenez pas compte du tiret (-) qui sépare le code de personne à charge. Par exemple, le numéro d'identification WLI1234567-02 doit être entré ainsi : WLI123456702;
- Si votre logiciel le permet, vous pouvez également entrer le code alphabétique (WLI). Par exemple, le numéro d'identification WLI1234-02 doit être entré ainsi : WLI123402;
- Si votre logiciel ne vous permet pas d'entrer le code alphabétique, il vous suffit d'entrer les chiffres (p. ex., 123402) et d'utiliser le champ de division (voir ci-dessous) pour le code alphabétique;
- Si votre logiciel comporte un champ distinct pour le numéro de personne à charge, n'entrez pas les deux derniers chiffres (qui suivent le tiret);
- Si votre logiciel n'a pas prévu suffisamment d'espace pour entrer le numéro d'identification et le code de personne à charge au complet, vous devez entrer la date de naissance pour que la correspondance se fasse;
- Pour que les demandes de règlement soumises à GSC soient traitées et payées correctement, vous devez indiquer les bons nom, numéro d'identification et code de personne à charge du membre de la famille sur toutes les demandes de règlement transmises à GSC;
- **Division** – Entrez le code alphabétique (le cas échéant, si votre logiciel ne vous permet pas de l'entrer dans le champ du numéro de certificat ou d'identification). Si le numéro d'identification comporte 10 chiffres, vous devez utiliser ce champ. Par exemple, pour le numéro d'identification WLI1234567-02, vous devez entrer WLI.

**Vous serez également en mesure d'utiliser providerConnect<sup>MC</sup>...**

Le portail Web providerConnect<sup>MC</sup> vous permet de :

- **soumettre vos radiographies et photographies numériques en ligne.** C'est une façon simple et rapide de fournir les justificatifs des demandes de règlement dans un format qui protège la confidentialité des dossiers des patients;
- **consulter les relevés de prédétermination;**
- **télécharger les calendriers de remboursement.**

Veillez appeler le Centre de service à la clientèle de GSC au 1 888 711-1119 si vous avez des questions ou désirez un complément d'information. Nos heures de service sont de 8 h 30 à 20 h 30 (heure de l'Est).